

Opération collective

Mettre en œuvre un système de management de la santé et sécurité au travail efficace et durable

13 TPE et PME des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie s'engagent

Absentéisme, troubles musculo-squelettiques (TMS), maladies professionnelles... Trois maux et un constat : les problématiques liées à l'activité professionnelle augmentent. Avec 7,5 jours d'arrêt en moyenne pour 100 jours travaillés, l'absentéisme en France a presque doublé en cinq ans. Et si le nombre d'accidents du travail est en retrait, les maladies professionnelles se sont accrues de 17% depuis dix ans¹. Quant aux TMS, ils frappent un nombre croissant de salariés : en 2008, 36 900 nouveaux cas ont été indemnisés. Au total, les TMS représentent 786 M€ couverts par les cotisations des entreprises - dont la responsabilité civile et pénale est engagée -, auxquelles s'ajoutent les journées non travaillées et l'impact au long terme sur la motivation et l'efficacité des hommes. Face à cette réalité, une solution : construire une stratégie de prévention. Pour gérer durablement la santé et

la sécurité en entreprise, réagir et corriger ne suffit plus, il convient d'anticiper. Convaincues de cette nécessité, les délégations régionales d'AFNOR et de la CARSTAT en Nord - Pas-de-Calais et Picardie, avec le soutien des DIRECCTE Nord - Pas-de-Calais et Picardie et du Conseil Régional Picardie ont mené une opération collective, entre mars 2010 et septembre 2012. Une quinzaine d'entreprises ont suivi deux modules, de sensibilisation, de diagnostic, puis de formation et d'accompagnement dans l'action. Leur modèle ? Le système de management ILO-OSH, référentiel du Bureau International du Travail. Les résultats ? Déjà probants.

Les points forts et résultats de la démarche :

- La moitié des entreprises ont anticipé la réglementation et mené une analyse de la pénibilité des postes de travail.
- La majorité des actions prioritaires identifiées lors du diagnostic initial ont été traitées.
- Les CHSCT - ou leur équivalent - ont été redynamisés, relançant ainsi la participation des salariés.
- La plupart des entreprises analysent maintenant systématiquement les accidents dans une dynamique PDCA : enquêter sur les causes ; établir un plan d'action ; suivre sa réalisation ; mesurer l'efficacité des actions réalisées et s'assurer que la méthode est duplicable.

¹ Chiffres issus d'un dossier de presse de l'Assurance Maladie d'août 2010 - « Les chiffres de la sinistralité en 2009 et le bilan de nos actions pour la prévention des risques en entreprises »

www.risquesprofessionnels.ameli.fr

Ils témoignent

- ▶ RESELEC - 19 salariés - TPE de travaux publics - Arques (Pas-de-Calais). Témoignage de Alice Gevaert, *Directeur Général*.
- ▶ ZUB - 150 salariés - PME spécialisée dans le bâtiment et le génie civil - Couloisy (Oise). Témoignage de Thomas Robiche, *Responsable Hygiène Sécurité Environnement*.
- ▶ ONTEX Healthcare France - 116 salariés - Filiale de fabrication de produits d'hygiène jetables - Arras (Pas-de-Calais). Témoignage de Patrice Streiff, *Responsable technique sécurité environnement*.

“ Ils en parlent le mieux

► Quel déclic vous a décidé à vous impliquer dans l'action collective proposée par la CARSAT et AFNOR ?

Reselec : « Sensibilisée personnellement sur la question de la sécurité, j'ai souhaité engager Reselec dans une démarche volontaire sur le sujet. Mon objectif ? Développer une culture de la sécurité dans notre entreprise de BTP, un secteur historiquement en retard sur ces enjeux. »

ZUB : « ZUB, entreprise familiale, s'est développée en 2002 dans le domaine du bâtiment en complément de son activité Génie Civil. Ce développement s'est accompagné d'une croissance des effectifs, passés de 80 à 150. Pendant dix ans, nous avons obtenu de très bons résultats en sécurité. Et puis l'an dernier, nous avons malheureusement eu un accident mortel. En réaction, la direction a décidé de développer pleinement sa politique SST. »

Ontex Healthcare : « En 2010, Ontex avait engagé un travail sur l'ergonomie de la manutention et la mise en place des palettes au conditionnement. Quelques mois plus tard, nous nous sommes retrouvés avec une augmentation de 67% des petits incidents, douleurs, jours d'arrêts. L'entreprise a donc souhaité structurer son action pour infléchir la tendance. »

► En quoi cette opération a-t-elle répondu à vos besoins ?

Reselec : « Elle nous a permis d'identifier nos risques prioritaires : risque routier, risques liés aux engins de chantier, risques liés aux travaux d'électricité sous tension, risques de chutes de hauteur. Et de mettre l'accent sur la communication auprès des salariés. »

ZUB : « L'opération a répondu à 100% au besoin de ZUB de structurer sa démarche. Les priorités d'action et de prévention sont clairement identifiées, notre évaluation des risques est remise à jour, de nouveaux outils de communication ont été développés. L'encadrement, plus impliqué, possède une vision globale de ces enjeux. »

Ontex Healthcare : « Les consultants ont pointé ce qui manquait dans ce que nous faisons déjà et indiqué comment adapter le référentiel à notre besoin particulier. L'action collective nous a aidés à relier tout ce qui existait et à utiliser les bons leviers. »

PAROLES D'EXPERT

Géry Duret, DL Conseils, consultant de l'opération collective

« Les entreprises qui ont participé à l'opération collective en ressortent grandies. Étaler l'action sur 18 mois a instauré une vraie complicité dans l'accompagnement et a permis de conduire à terme certains chantiers d'améliorations. Les participants ont progressé sur la manière dont ils font vivre et évoluer leur document unique, dont ils abordent les questions de sécurité.

Reste ensuite la part d'intangible : la santé et la sécurité au travail concernent avant tout l'humain. Le plus grand défi pour les entreprises consiste à inciter chacun à participer. Rien n'est jamais acquis et la vigilance doit être constante. »

Les autres consultants investis dans le projet :

Nathalie BONNET
Enviro Conseil

Vincent ROGÈRE
APAVE Nord-ouest

► Quelle valeur ajoutée retenez-vous de l'accompagnement proposé ?

Reselec : « Les échanges avec d'autres entreprises à problématiques similaires. Reselec a pu identifier et reproduire des bonnes pratiques. Quant au consultant, nous poursuivons la communication avec lui en dehors des journées dédiées à l'opération et il nous guide sur la mise en œuvre de nos idées. »

ZUB : « Le format de l'accompagnement, assez flexible. Le regard du consultant, présent au long terme, apporte un retour critique très concret sur le timing ou la forme des outils à mettre en place pour adapter le référentiel à nos besoins. »

Ontex Healthcare : « Confronter notre expérience avec celle des autres participants. Ce fut une prise de conscience : que l'entreprise compte 18 ou 250 salariés, nous ne sommes pas sur la même marche de l'escalier, mais nous faisons tous face aux mêmes enjeux. »

► Quels résultats constatez-vous déjà ?

Reselec : « Reselec a systématisé la diffusion de fiches pédagogiques illustrées sur les données de sécurité, les équipements de protection individuelle, le petit matériel... Tous les salariés ont suivi des formations de sauveteurs-secouristes du travail, de sensibilisation aux risques routiers et, d'ici quelques mois, aux gestes et postures. Les risques psycho-sociaux ont été intégrés dans nos indicateurs. Des quizz sécurité sont proposés à tous les intérimaires. Résultat : les habitudes changent ».

ZUB : « L'amélioration des moyens est très nette : réunions de démarrage de chantier, quarts d'heure sécurité mensuels, visites internes sur les thématiques récurrentes, nouveaux indicateurs (accidentologie en fonction de l'âge, de l'ancienneté, analyse des premiers soins...). Et les actions correctives suivent : tutorat et livret d'accueil pour les jeunes embauchés, action sur le port des gants, intégration d'une visière sur le casque pour limiter les projections dans les yeux, action sur le port des protections auditives. »

Ontex Healthcare : « En quelques mois, la tendance a été complètement infléchie. Entre début 2011 et mars 2012, le taux de fréquence avait fait un bon de 252%, tandis que le taux de gravité augmentait de 24%. Aujourd'hui, ces valeurs sont quasiment redescendues au seuil de 2010 ! Notre objectif : viser un niveau 0 sur ces deux indicateurs. »

Les autres entreprises engagées

LAINIERE DE PICARDIE - 191 salariés - Fabrication de textile - Buire Courcelles (Somme)

WILLART HOVINE - 20 salariés - Construction et négoce produits de construction - Merville (Nord)

TUBESCA - COMABI - 200 salariés - Fabrication, transformation et commerce de tubes et produits métallurgiques - Ailly sur Somme (Somme)

SECAB - Groupe Gagneraud - 35 salariés - Carrière, extraction - Bellignies (Nord)

FANDI Emballage - 103 salariés - Emballage, conditionnement à façon, contrôle qualité - Carvin (Pas-de-Calais)

WESTAFLEX - Groupe WESTAFRANCE - 38 salariés - Fabrication de gaines flexibles métalliques pour l'air chaud et froid - Tourcoing (Nord)

ONDUCLAIR - 80 salariés - Production et vente de plaques d'éclairage en matières plastiques - Comines (Nord)

Bénéficiaires du module « sensibilisation et diagnostic » uniquement

MACQUET - 200 salariés - Découpe de viandes - Fruges (Pas-de-Calais)

DELABRE - 26 salariés - Découpage, emboutissage, outillage - Hocquelus (Somme)

DELANNOY - DEWAILLY - 83 salariés - Génie climatique - Armentières (Nord)

CARSAT Nord - Picardie

« *Manager la prévention est devenu indispensable* »

« Émanation de la Sécurité Sociale, la CARSAT gère les retraites, et assure les accidents du travail et les maladies professionnelles. Les 50 ingénieurs et contrôleurs présents sur les cinq départements de la Picardie et du Nord - Pas-de-Calais interviennent dans une optique de prévention, pour aider et conseiller les entreprises. Or aujourd'hui, face notamment à l'augmentation des maladies professionnelles, manager la santé-sécurité au travail est devenu indispensable. L'opération collective portée avec AFNOR s'inscrit pleinement dans cette nécessité. Le résultat est plus que positif : outre une émulation entre les participants, l'opération a permis de crédibiliser ce que les entreprises avaient mis en place et de renforcer ce qui n'était pas efficace. La conformité réglementaire et la participation des salariés se sont déjà nettement améliorées.

Les entreprises l'ont compris : gérer la SST impose procédures et méthodes. Un accident s'analyse, les situations de travail s'évaluent, les erreurs se rectifient. Pour cela, il faut se doter des bons outils. L'opération collective les leur a fournis. »

Jean-René Lamour
Ingénieur Conseil CARSAT Nord - Picardie

Le Groupe AFNOR en Nord - Pas-de-Calais - Picardie

« *Formaliser une politique de santé et sécurité au travail est un gage de performance et de pérennité pour toute organisation* »

Les valeurs essentielles portées par le réseau de prévention CARSAT et les principes directeurs du référentiel international ILO-OSH 2001 sur la santé et la sécurité au travail (SST) ont été le fil conducteur de l'opération collective pilotée par le Groupe AFNOR en Nord - Pas de Calais et en Picardie.

A partir de l'évaluation des risques et grâce à l'accompagnement proposé par les partenaires régionaux et les consultants, les entreprises ont ainsi pu déployer des outils de communication, intégrer des aspects réglementaires, améliorer le dialogue social... visant à installer une politique de prévention durable.

Plus que jamais, la prise en considération de la SST est un gage de performance et de pérennité sur le long terme pour les organisations ; et cela ne peut se faire sans les femmes et les hommes, qui sont le cœur de l'entreprise.

Le Groupe AFNOR œuvre localement et depuis de nombreuses années à la diffusion des bonnes pratiques, basées notamment sur les normes et les retours « terrain ». Nous espérons donc que les témoignages de ces entreprises pilotes encourageront d'autres initiatives dans le domaine.

Marie-Hélène Lefebvre
Ingénieure développement régional du groupe AFNOR

CONTACT

Groupe AFNOR • Délégation Nord - Pas-de-Calais - Picardie
Château Rouge - 282 avenue de la Marne - 59708 MARCQ-EN-BAROEUL Cedex
Tél : 03 20 82 59 00 - Fax : 01 49 17 91 06
E-mail : delegation.lille@afnor.org